

## VIE MUNICIPALE

### La commune de Romillé recrute :

- Des animateurs diplômés BAFA pour travailler à l'Accueil de loisirs **du 16 au 31 août**. Renseignements au 02 99 23 28 95 ou [enfance.jeunesse@romille.fr](mailto:enfance.jeunesse@romille.fr)
- Un agent technique polyvalent du bâtiment à temps complet pour **début septembre**. Profil généraliste indispensable, issu du secteur privé ou public, avec formation initiale dans un métier du bâtiment (CAP, BEP ou BAC PRO). Intéressé.e ? Envoyez votre CV et une lettre de motivation à l'adresse : [laurent.pelerin@romille.fr](mailto:laurent.pelerin@romille.fr)

### Horaires d'été

- Bibliothèque municipale  
Fermeture de la bibliothèque du **9 au 16 juillet** et du **6 au 20 août**.  
Pas d'ouverture le dimanche du **09/07** au **03/09**.
- Accueil de la mairie  
La mairie sera fermée **tous les samedis matin** à partir du 08/07 et jusqu'au 26/08 inclus.

### Vigilance sécheresse en Ille-et-Vilaine

Depuis le 15 juin, nous sommes tous (particulier, collectivité, industriel exploitant agricole) appelés à respecter les mesures de restriction en vigueur et à réduire notre consommation en eau. Plus d'infos sur <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/>

### Rappel à la réglementation sur les nuisances sonores

Par un arrêté municipal du 1er août 1995, les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles d'être bruyants sont autorisés dans l'agglomération de Romillé du lundi au vendredi, de 9h-12h et de 14h-19h30, et les samedis et jours fériés de 9h-12h et de 14h-19h. Toutefois, même sur les périodes où ils sont autorisés, ces travaux doivent éviter de gêner la tranquillité du voisinage, en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité.

### Zones bleues

Les zones bleues sont destinées au stationnement pour une durée déterminée. Elles favorisent, au cours de la journée, l'accès aux services et commerces de proximité. Merci d'apposer dans votre véhicule un disque de stationnement visible.

### Mesures d'hygiène publique - Déjections canines

Certains espaces publics de Romillé sont souillés par des déjections canines. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder à leur ramassage sur le domaine public communal : allées, parterres, trottoirs, espaces des jeux,... Le civisme de chacun est escompté afin d'éviter cette pollution visuelle et olfactive nuisant au cadre de vie. Des sacs sont à disposition à la mairie.

### Avis aux randonneurs, randonneuses

La nature n'est pas un espace de liberté totale. Si vous désirez faire une balade dans les chemins en campagne, merci d'emprunter uniquement les chemins balisés destinés à la randonnée. Le passage sur les propriétés privées n'est pas autorisé.

### Risque d'attaques de buses (rapaces)

Des buses nichent aux abords des chemins de randonnée de La Draperie et Les Bois au lieu-dit La Chaise. Elles peuvent percevoir les joggeurs comme une menace et attaquer. Empruntez cette portion indiquée par des panneaux sur place, en marchant.

### EPHAD Romillé - offre d'emploi saisonnier

Recherche un agent de logistique pour les périodes du **12/07 au 24/07** et du **14/08 au 05/09**. Les missions de ce poste sont entre autres, de transporter les repas et le linge des résidents de l'EHPAD de Romillé à Bécherel. Candidature : [rh@ephad-becherel-romille.fr](mailto:rh@ephad-becherel-romille.fr)

## INFOS TRAVAUX - VOIRIE



- Suite aux dégradations fréquentes des jeux situés aux prairies du Bignon, une caméra est en cours d'installation pour sécuriser les lieux.
- Le **conteneur** à verre situé près d'Agrial sera transféré à l'entrée de la zone artisanale des Grands Carrés, à côté du pont-bascule.
- Construction du demi-anneau du futur giratoire à Bédée/Tournebride, **du 30/06 au 11/08**. La route D28 est fermée. Une déviation est mise en place. Plus d'infos sur [romille.fr](http://romille.fr)
- Coupage d'éclairage public la nuit durant toute la **période estivale** (fin mai à fin août). Plus d'infos : <https://romille.fr/de-nouveaux-horaires-pour-leclairage-public/>
- Travaux salle des sports René Cutté : la grande salle sera indisponible au public jusque fin août. La petite salle reste accessible. Plus d'infos sur [romille.fr](http://romille.fr)
- Début de la première phase de travaux, rue de Galerne, le **24/07/2023** (durée 2 semaines).

## AGENDA

Vacances d'été du  
**08/07 au 03/09**



- 01/07** Kermesse, APEL Saint-Martin, 9h30 jardin Le Stella
- 01/07** Randonnée à Dinan, Nature et sentiers, rdv 10h20, Le Pré Vert
- 01/07** La Mosaïque en fête, 14h, La Mosaïque
- 04/07** Distribution de composteurs, 18h et 18h30, Pl des F. Aubert
- 05/07** Repas cantonal, Club de l'Amitié, Irodouër
- 06/07** Balade d'été, CAP Romillé, 19h30 Le Pré Vert
- 13/07** Balade d'été, CAP Romillé, 19h30 Le Pré Vert
- 20/07** Balade d'été, CAP Romillé, 19h30 Le Pré Vert
- 25/07** Sortie seniors à la mer, 10h, La Mosaïque
- 27/07** Balade d'été, CAP Romillé, 19h30 Le Pré Vert
- 14/08** Tournoi de palets, Club de l'Amitié, terrain des sports R. Cutté
- 22/08** Pique-nique à Trémelin, départ à 10h, Place des frères Aubert
- 29/08** Conférence : Burn out parental, SIPE, visioconférence
- 02/09** Forum des associations, Le Pré Vert
- 03/09** Festival, Au Coin de ma Rue, Bourg de Romillé

## SOLIDARITÉ



### La Mosaïque en fête

Samedi 01/07, fête de la Mosaïque. Accès gratuit, buffet, jeux en bois géants, jeux de palets.... Préparation du buffet le 29/06 à 10h. Inscriptions et informations : Florence Guernaec 07 87 12 45 37;

### Lycée - Tarification régionale accessible et solidaire

Inscription ouverte pour les familles dont l'un des enfants est lycéen-ne, apprenti-e ou étudiant-e dans un lycée public ou élève dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) breton. La tarification accessible et solidaire est proposée pour la restauration et l'hébergement. Elle est basée selon les ressources financières du foyer. Plus d'infos sur [romille.fr](http://romille.fr)

### Coupon sport

Les jeunes de 11 à 15 ans (nés entre 2008 et 2012), bénéficiaires de l'Allocation rentrée scolaire, peuvent toucher une aide financière afin de pratiquer une activité sportive régulière. Les familles doivent effectuer une demande lors de l'inscription de leur enfant auprès d'une association sportive. Plus d'infos sur [romille.fr](http://romille.fr)

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023

Le 15 mai 2023 à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Henri DAUCÉ,  
Présents : Henri DAUCÉ ; Catherine DESCAMPS, Laurent BEUCHET, Anne SIDRE (adjoints) ; Marie-Claude CHEVILLON, Serge AUBERT, Mohamed EL YAZIDI, Didier BELLAMY, Valérie ÉTIENNE, Ronan FARAUULT (conseillers délégués) ; Jeannine COLLET, Laurence NICOLAS, Franck CHAUVEL, Patrice GOUALLIER, Éline FROTIN, Anne DELAUNAY, Marie-Hélène DAUCÉ, Manuel DE OLIVEIRA, Christine ROUSSIN, Ludovic ÉPAILLARD, Dominique LE GUEU, Armel LEMETAYER, Jean-Yves BAZIN.  
Absents ayant donné procuration : Catherine BAUDRIER (procuration à Valérie ÉTIENNE), Laurence DUFOUR (procuration à Anne DELAUNAY), Raphaëlle CARDON (procuration à Jeannine COLLET).  
Absent : Philippe BARDEL.  
Secrétaire de séance : Anne SIDRE

## APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 3 avril 2023 est soumis à l'approbation du Conseil municipal et adopté à l'unanimité des présents.

M. le Maire procède ensuite à l'installation de M. Jean-Yves BAZIN dans les fonctions de conseiller municipal, en remplacement de M. Jean-Michel RENAUD, qui a démissionné. M. Jean-Yves BAZIN intègrera les commissions « Solidarités, enfance et jeunesse » et « Vie associative, développement sportif et culturel ».

## PRÉSENTATION ET DÉBAT

En début de séance, deux présentations sont proposées à l'Assemblée. Tout d'abord, Mme ROUSSIN et M. ANDRÉ, respectivement présidente et directeur de l'association Déclic, exposent au Conseil municipal l'histoire, le fonctionnement et les résultats de leur association créée en 1995. Ils présentent ensuite les futurs locaux de l'association, actuellement en cours de construction dans la ZA des Grands Carrés.  
Mme Marguerite DEDRYVER, Urbaniste-référente à Rennes Métropole, informe pour sa part les membres du Conseil municipal sur les dispositions relatives au « Zéro artificialisation Nette » issues de Loi dite Climat et Résilience. Celles-ci imposent une division par deux, chaque décennie, du rythme d'artificialisation des sols, pour atteindre la neutralité en 2050. Mme DEDRYVER explique les raisons de ce texte et les conséquences qu'il ne manquera pas d'avoir sur les formes urbaines et le montage financier des opérations d'aménagement dans le futur.

## DÉLIBÉRATIONS

### Avis du Conseil municipal sur le projet de PLH 2023-2028 de Rennes Métropole

L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) est obligatoire à l'échelle des intercommunalités. Il s'agit d'un document stratégique de programmation incluant l'ensemble des politiques locales de l'habitat (public comme privé, parc existant et constructions nouvelles, logement des populations spécifiques, etc.). Sur Rennes Métropole, le précédent PLH est arrivé à échéance en 2022. La rédaction d'un nouveau PLH, courant sur la période 2023-2028, est donc en cours de finalisation. Celui-ci fixe notamment des objectifs quantitatifs de production de logements sur le territoire métropolitain, mais également qualitatifs vis à vis des logements existants et futurs. Le futur PLH veut par ailleurs apporter des réponses en termes de logements à l'ensemble des besoins, notamment aux ménages les plus vulnérables. Une trentaine de fiches-actions opérationnelles précise les moyens d'atteindre les objectifs fixés. Toutes les communes de Rennes Métropole sont invitées à donner leur avis sur le projet de PLH 2023-2028 (lequel doit être définitivement approuvé en fin d'année). Après en avoir longuement débattu, le Conseil municipal donne un avis favorable au futur PLH de Rennes Métropole, sous réserve que les aides métropolitaines à la production de logements sociaux soient relevées, notamment pour les communes, telle Romillé, qui dispose d'un important déficit à compenser en la matière.

### Avis du Conseil municipal sur l'avenir du service postal à Romillé

La Poste a récemment informé la Commune de sa décision de réduire encore les horaires d'ouverture de son bureau de Romillé. Ceux-ci pourraient ainsi passer dans les mois à venir à 12 heures hebdomadaires (contre 16 heures actuellement). Le Conseil municipal est par conséquent interrogé quant à la pertinence de conserver un bureau de poste dans ces conditions. Par 24 voix « pour » et 2 abstentions, celui-ci estime que le maintien d'un bureau de poste, ouvert 12h par semaine, ne présentera plus trop d'intérêt et qu'il serait préférable d'envisager, à la place, l'ouverture d'un relais postal chez un commerçant de la commune.

## Gestion du personnel : modification du tableau des effectifs et télétravail

Suite au départ, fin avril, du responsable du service « bâtiments », le Conseil municipal décide pour le remplacer, à l'unanimité des votants (deux abstentions), le recrutement d'un agent du grade de technicien (le poste étant précédemment occupé par un agent de maîtrise). Le Conseil municipal valide par ailleurs (1 abstention) les modalités de mise en œuvre du télétravail au sein des services communaux (à savoir : qui peut télétravailler et comment).

## Rénovation énergétique et réaménagement du restaurant scolaire : Attribution des marchés

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique et de réaménagement du restaurant scolaire vient de se dérouler. Sur proposition des membres de la Commission

d'Appel d'Offres, le Conseil municipal décide d'attribuer 10 lots sur les 13 lots mis en concurrence (une abstention). Trois lots (charpente bois, plâtrerie, plomberie-chauffage) sont déclarés infructueux, soit pour défaut d'offre ou en raison d'offres jugées inacceptables, et vont donc être relancés. Les lots attribués portent sur un montant total de 368 600,75 € HT.

## Enfance-jeunesse : Révision des tarifs des services communaux et autres dossiers

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte une revalorisation des tarifs des services « enfance-jeunesse » de la Commune (cantine scolaire, garderies périscolaires, accueils de loisirs) pour l'année scolaire 2023-2024, de 4 à 5 % selon les services. En même temps, il décide la mise en place de la tarification sociale au restaurant

scolaire, qui permettra aux enfants des familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000€, de bénéficier d'un déjeuner au prix de 1,00 € (l'État compensant le « manque à gagner » pour la Collectivité). Le Conseil municipal fixe par ailleurs les jours d'ouverture des accueils de loisirs municipaux pour 2023-2024.

Enfin, il octroie une subvention d'un montant maximum de 3 100 € à la Coopérative de l'école Jean de La Fontaine, pour la mise en œuvre d'un projet mosaïque « Odorico » (1 vote « contre » et 2 absentions).

## Subvention à l'association Romillé Animation

Par 25 voix « pour » et 1 voix « contre », le Conseil municipal alloue une subvention de 666 € à l'association Romillé Animation, pour avoir coorganiser avec le Syndicat Intercommunal de Musique, le concert d'Elisa Velia le 25 mars dernier au Pré Vert.

## DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

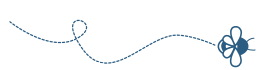
M. le Maire informe le Conseil municipal des dernières décisions qu'il a prises par délégation de l'Assemblée. Il s'agit :

- De la renonciation au droit de préemption urbain dont dispose la Commune sur un bien récemment mis en vente.
- du renouvellement de la mise à disposition des locaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble 12 place de l'Église à Mme Élodie TANGUY. La mise à disposition est prolongée d'un an à compter du 17 mai 2023. Une redevance d'occupation annuelle de 240,00 € est demandée en contrepartie.
- De différentes subventions demandées concernant l'opération de rénovation énergétique et de restructuration du restaurant scolaire : à l'État au titre de la DSIL ; au Département au titre de son fond d'urgence ; à Rennes Métropole dans le cadre du Fond de concours. Un avenant a par ailleurs été passé avec l'Atelier du Port, maître d'œuvre, afin de fixer la rémunération définitive de ce dernier (à la somme de 83 672,50 € HT + 5200 € HT de missions complémentaires). de l'attribution des marchés de travaux pour la rénovation de la salle des sports René Cutté à l'entreprise NGE SOLS SPORTIFS d'Avrillé (soit le lot 1 (reprise du réseau d'évacuation des eaux pluviales) pour 9 600,00 € HT, et le lot 2 (remplacement du sol sportif) pour 175 000,00 € HT).
- De la passation des marchés de travaux nécessaires à la réalisation d'un sentier d'interprétation : à l'entreprise SELFSIGNAL pour ce qui est du lot 1 (impression, découpe, supports) pour un montant de 4 429,11 € HT, et au groupement Atelier Molow / Le Robot Chantant pour le lot 2 (mobilier), pour un montant de 22 228,59 € HT.
- De la mise à disposition de l'association « Le Clic des Champs », tous les jeudis de 17h à 19 h en période scolaire, du local communal « la Mosaïque » moyennant le versement d'une indemnité d'occupation annuelle de 300,00 €.
- De la passation d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'une médiathèque sur le secteur de l'Encrier. Le marché a été conclu avec la SAEM TERRE & TOIT, pour un montant de 20 306,25 € HT.
- De l'acquisition d'un nouveau serveur pour les services de la mairie, auprès de la société APOGEA, au prix de 12 473,00 € HT, fourniture, installation et paramétrage compris.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (PRINCIPAUX POINTS À SIGNALER)

**Semaine de l'environnement** : M. le Maire et Mme Catherine DESCAMPS, adjointe déléguée, rappellent l'organisation d'une « semaine de l'environnement » à Romillé, du 31 mai au 4 juin prochain. De nombreuses animations sont prévues à cette occasion, en particulier une conférence sur les matériaux biosourcés qui se tiendra le 31 mai au soir.

**Travaux de voirie** : Mme Marie-Claude CHEVILLON indique qu'une campagne de fauchage des bas-côtés des routes sera menée du 22 au 27 mai prochain à Romillé. C'est l'entreprise ALIX qui a été cette année chargée des travaux par Rennes Métropole.



## Club de l'Amitié

- Arrêt du club le **03/08 au soir** et reprise le 31 août à 13h30.
  - Paiement de la 2ème partie pour Marie Guerzaille pour le **20/07** au plus tard. 47 euros par personne.
  - Concours de palets le **14/08** terrain des sports rue René Cutté.
  - Pique-nique à Trémelin le **22/08**. Covoiturage possible.
- Départ à 10h, place des frères Aubert.

## Nature et sentiers - Randonnées

- 2€ pour les non-adhérents.  
Site : <https://natureetsentiersromille.jimdofree.com/>
- Circuit Les Bords de Rance à Dinan 14 km, le **01/07**. Rdv 10h20 parking du Pré Vert, covoiturage 3€. Prévoir pique-nique.
- Contacts : 06 72 91 50 48 et 06 50 56 55 95.

## Association CAP Romillé - Les balades de l'été

Dès le **jeudi 6 juillet** à 19h30 devant la salle du Pré Vert et chaque jeudi durant les mois de juillet et août. Balades accessibles à tous sur les chemins de Romillé. Renseignements au 06 07 99 65 23.

## Cinéma Korrigan

Programmation sur <https://romille.fr/programme-cinema/>

## École de musique du SIM - Portes ouvertes

**Samedi 01/07** de 10h30 à 19h, Place Ille et Donac à Tinténiac  
Orchestres, jeux, buvette et restauration sur place.  
Renseignements sur [www.simecoledemusique.com](http://www.simecoledemusique.com)

## École Saint-Martin - Kermesse

Le **01/07**, 9h30 célébration au jardin de la salle Le Stella. Spectacle à 10h15 puis ouverture des stands (chamboule-tout, maquillage, château gonflable...). Restauration (crêperie) sur place.  
Tombola à 15h.

## ASR - Animations sportives des vacances d'été

Début juillet, animations sportives, sur et à l'extérieur du territoire, ouvertes à tous. Camps (surf-padel ou équitation) 12-17ans à Saint-Pierre-de-Quiberon, stage foot U11-U13 masculin/ U13 -U15 féminin, stage basket-ball U11-U13-U15 mixte et stage multisport de 7 à 9ans (tir à l'arc, escrime, hand, athlétisme). Des activités à la journée pour les 8-17 ans. Plaquette et inscriptions disponibles sur [asromille.fr](http://asromille.fr) Contact : 02 99 68 25 77 ou [contact@asromille.fr](mailto:contact@asromille.fr)

## Crayon d'Art

Reprise en septembre des cours de dessin et peinture de l'association Crayon d'Art. Enfants : mercredi de 14h à 15h 30. Jeunes, adultes : mercredi de 16h30 à 18h30, adultes : mercredi de 18h30 à 20h30, dessin, aquarelle, adultes : jeudi de 18h à 20h. Inscriptions et renseignements : 06 19 79 48 28.

# ENFANCE JEUNESSE

## Inscriptions camps d'été

**Depuis le 2/05**, inscriptions ouvertes pour les camps Kids (6-9 ans) du 10 au 13/07, il reste quelques places. Dossiers d'inscription disponibles en mairie ou sur demande à [enfance.jeunesse@romille.fr](mailto:enfance.jeunesse@romille.fr)

## Accueil Jeunes - Programme 11-17 ans

Le programme est disponible sur les réseaux sociaux et dans les commerces. Au programme : kayak, vtt, rafting, accrobranche et pleins d'autres animations. Renseignements 07 87 89 87 42. Inscriptions sur le portail famille.

## Programme des vacances d'été - Du 10/07 au 31/08

Les programmes de la Maison des Boutchous, des Kids et des P'tits Djeuns sont disponibles à la mairie et sur [romille.fr](http://romille.fr)

## Appel aux bénévoles

Pendant les travaux du restaurant scolaire, nous recherchons des bénévoles pouvant être disponibles entre 11h45 et 14h, afin d'emmener les enfants de l'école publique à pied, jusqu'au Pré Vert.  
Renseignements au 02 99 23 28 95

# RENNES MÉTROPOLÉ

## Sports en commun - Tournée STAR

**Samedi 2 septembre**, de 9h à 14h, Place de l'Église à Romillé  
Création ou recharge de carte KorriGo, préparation d'itinéraires, ...  
Remplacement du paiement en 3 fois par chèque par le prélèvement automatique. Renseignements au 02 90 02 02 36

**Prochain « Romillé Flash » n°517 - Déposez vos articles et infos avant le 10/07 - Parution le 13/07**  
**Interruption estivale de la publication jusqu'au 17/08**



## Installation parcours pédagogique

À partir de cette semaine, installation du parcours pédagogique à la Vallée du Temple jusqu'au chemin de la Houltais. Cela peut engendrer des nuisances sonores. Courant juillet, il sera accessible à tous.

## Eau du Bassin Rennais - Récupérateur d'eau

Afin d'encourager les particuliers à réaliser des économies d'eau, la Collectivité Eau du Bassin Rennais renouvelle le dispositif d'aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie **jusqu'au 30/11**.  
Plus d'infos sur [romille.fr](http://romille.fr)



# SANTÉ



**Médecins :** 📞 15 **Infirmières :** 02 99 23 21 73

**Ambulances :** Bôcher Joël : 02 99 68 21 21  
Rennes Ouest : 02 99 68 23 01

**Pharmacies de Garde :** 📞 3237

**01 et 02/07** Delys à Médréac

**08 et 09/07** Rouault à Montauban

# INFOS PRATIQUES



## Gestion de l'eau, du gaz et d'électricité

Entretien des eaux usées et pluviales, bassins tampons : SUEZ.

Demandes d'intervention : 09 77 40 11 16.

Gestion de l'eau potable : SAUR de Mordelles : 02 78 51 80 00.

Infos coupures d'eau : 02 78 51 80 09.

Gestion du réseau public de gaz : GRDF.

Fuite de gaz dans votre logement : 0 800 47 33 33.

Gestion du réseau électrique : ENEDIS.

Infos coupures : 09 69 32 18 99. Dépannage (24h/24) : 09 72 67 50 35

## Déchetterie - Horaires d'été

Lundi, mardi et vendredi 14h-18h ; mercredi et samedi 9h-12h / 14h-18h. Fermée jeudi, dimanche et jours fériés.

Infos sur déchets. [rennesmetropole.fr](http://rennesmetropole.fr) ou 0 800 01 14 31 du lundi au vendredi (hors jours fériés) 9h-12h30 (11h30 le jeudi) et 13h30-17h.

## Signalement voirie et réseaux - Liens internet à retenir

- Pour signaler un poteau téléphonique défectueux ou endommagé sur la voie publique : <https://cutt.ly/nN9Fpoh>

- Pour signaler une anomalie ou demande pour la voirie (dégradation sols, égouts, éclairage public, etc) : <https://cutt.ly/qUrvfW>

# PERMANENCES



**Espace France services**, 1 place des Frères Aubert (Maison des Assos).  
Contact : 02 30 03 42 66, [france.services@romille.fr](mailto:france.services@romille.fr).

Horaires : lundi, mardi, jeudi 8h45-12h30, mercredi 9h30-18h30, vendredi 8h-12h45 et 14h-17h45. 1er samedi du mois 9h-13h.

Permanences sur RDV : **Conseiller numérique**, 05/07 et 21/07 (matin) -

**Clic Noroît**, 9h-12h, 25/07 - **CDAS Pacé** 9h-12h, 13/07 et 27/07 -

**Notaires**, 10h-12h, 07/07 - **Conseillère budgétaire**, 18/07.

Permanences sans RDV : **CDHAT**, 14h-16h, 26/07.

Toutes les permanences à l'Espace France services sont gratuites.

**CCAS** : dépôt des dossiers à l'Espace France services et instruction sur RDV. Contact : [magali.rossi@romille.fr](mailto:magali.rossi@romille.fr).

## Hôtel Montfort Communauté :

**CAF** le mercredi, sur RDV au 3230.

**MSA** du mardi au vendredi matin sans RDV

et après-midi sur RDV, lundi toute la journée, 02 99 01 80 73.

**Carsat** sur RDV au 3960 le 4ème lundi du mois. 9h-12h et 13h30-16h30.

**Gendarmerie** Hédé-Bazouges : 24h/24, 02 99 45 45 61.

Bécherel : mardi jeudi 8h-12h, 02 99 66 81 04.

**Assistante Sociale** : sur RDV à Romillé 1 jeudi sur 2 et à la

Chapelle-Chaussée mardi et jeudi 9h-12h. CDAS Pacé : 02 22 93 67 50.

**CLIC Noroît** Montgermont (Aide aux personnes de + de 60 ans et/ou aux personnes en situation de handicap) : sur RDV, 02 99 35 49 52.

**ADMR** : Irodouër, 02 99 39 89 51.

**Restos du coeur** Rennes : 02 99 33 23 93.

**Point Espace Emploi Pacé** : [accueil@espace-emploi.fr](mailto:accueil@espace-emploi.fr), 02 99 60 14 55.

**Conseil Avocat** La Chapelle-Chaussée : Maître De Moy, 02 99 45 88 18.